

LO PICHÒT JORNAU

magazine

n°17

Décembre 2022

Saint-Restitut



Saint RESTITUT

ASSOCIATIONS

L'année 2022
en images

P. 3

SENIORS

Le mini-bus
partagé

P. 5

TRAVAUX

Centre municipal
de santé

P. 9

Chères Saint-Restitutiennes, chers Saint-Restituens,

Des saisons marquent les esprits. L'été 2022 restera gravé dans les mémoires par l'intensité des chaleurs torrides obligeant chacun à ralentir le rythme dans ses activités du quotidien et la nature toute entière à s'incliner inlassablement durant de longues semaines, la menace de feux de forêt troublant la quiétude estivale de façon prégnante et angoissante.

De tous temps, des épisodes de canicule, de sécheresse, de froid polaire, aux effets catastrophiques, ont été subis par l'humanité. Leur intensité et leur répétition conduisent à des prises de conscience et à des changements dans nos modes de vie.

Je remercie sincèrement tous ceux qui ont suivi les consignes préfectorales et communales, visant à protéger notre environnement et à assurer notre sécurité.

Malgré les contraintes météorologiques, l'équipe municipale a concentré son activité sur de grands projets pour notre village.

C'est ainsi qu'après trois ans de travail et de concertation avec le CAUE, l'UDAP et les professionnels de santé, le projet du centre communal de santé a été finalisé puis présenté en réunion publique dans la salle polyvalente. Un choix d'emplacement qui a pu interpeller et qui pourtant, contribue architecturalement, par la continuité du bâti ancestral en colimaçon autour de l'église, à la préservation de la typicité de notre village. L'appel d'offres est lancé, les demandes de subventions sont actées, et les professionnels sont impatients de venir s'y installer pour répondre à ce besoin d'un service de santé au plus près de nos concitoyens.

Des échanges et rencontres ont été menés dans le quartier du Planès concernant la vitesse excessive et la problématique du carrefour du Col des Pieux ; ce dernier a été entièrement repensé et réalisé par le Département de la Drôme, que je remercie, pour cette prise en compte de l'insécurité, travaux attendus depuis longtemps par les riverains. Mais aussi, une concertation a eu lieu avec les villageois dans le cadre de la rénovation du centre ancien, venus nombreux exprimer leurs attentes pour améliorer leur cadre de vie. Fin septembre, ce fut au tour des habitants de la Croze, de se retrouver et de s'exprimer sur les orientations qui devront être prises pour la réfection de leur chemin.

Enfin, l'été a été consacré à la finalisation de la cinquième classe, livrée à temps pour accueillir les enfants, mais aussi les travaux de rénovation des bureaux de la mairie qui nous permettent de regrouper l'agence postale communale et d'offrir un guichet unique avec un accueil tous les matins, six jours sur sept.

Une activité intense également au sein de nos associations, toujours en quête de nous apporter des loisirs, des festivités, de la culture, ... je les remercie vivement pour leur dynamisme, contribuant indéniablement à l'attractivité de notre beau village.

Je terminerai ce propos sur des mots qui se veulent réconfortants pour chacun ; en cette période post-covid, économiquement difficile renouant avec une ère inflationniste dont on ne mesure pas encore l'ampleur, des faits de guerre à nos portes, il nous appartient de saisir l'optimisme dans ses moindres expressions, restons dynamiques et ambitieux pour notre village, soyons solidaires pour continuer à bien vivre à Saint-Restitut.

Je vous assure de l'implication de l'équipe municipale à vos côtés et de toute mon écoute, et je vous convie à **la cérémonie des vœux qui se tiendra le 20 janvier 2023 à 18h30 dans la salle polyvalente.**

Je vous souhaite une très belle année 2023.

Christine FOROT
Maire de Saint-Restitut



PERMANENCES DU MAIRE

Christine FOROT

Mercredi et samedi
de 10h00 à 12h00.

Prendre rendez-vous par
téléphone ou par mail.

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 Pl. du Colonel Bertrand
26130 SAINT-RESTITUT
04 75 04 71 71

Accueil

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi
de 8h45 à 12h00
Mercredi, samedi
de 9h00 à 12h00

Contact

mairie@saintrestitut-mairie.fr
pointinfotourisme@gmail.com



TRAIL DES ALLUMÉS DU BARRY
SPORT, NATURE, SANTÉ, BIEN-ÊTRE



CONCERT
PIANO DANS LES VIGNES



FÊTE DE L'ÉCOLE
ENSEIGNANTES ET AMICALE LAÏQUE



CONCERT JAZZ
PARFUM DE JAZZ & MAIRIE



FÊTE DES ADHÉRENTS
FOYER RURAL



FEU DE LA ST JEAN
CRÊCHES ET TRADITIONS



SPECTACLE « LES FEMMES ET L'AMOUR »
L'ÉLOQUENTE COMPAGNIE



FÊTE DU 1^{ER} MAI
COMITÉ DES FÊTES



LES CARRIÈRES MUSICALES
R'ESTIVAL



INAUGURATION BALADE DE SILHOUETTES EN SILHOUETTES
CARRIÈRES DE LA PIERRE BLANCHE DU TRICASTIN



DICTÉE DE RENTRÉE
À L'ASSO DES MOTS

MONTÉE HISTORIQUE
TEAM ST MONTANAIS & COMITÉ DES FÊTES



LITHOS
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN



LOTO
QUATRE PATTES SANS TOIT



OBSERVATION DES OISEAUX
NATURE ET PATRIMOINE - PHOTO DE MATHÉO BARROSO



réunions de quartier

LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

LE QUARTIER DE LA CROZE

Dans le cadre du projet de réfection du chemin de la Croze qui aura lieu au second semestre 2023, le 20 septembre a eu lieu une réunion publique sur place en présence de Madame le maire Christine Forot accompagnée du Conseiller municipal Lionel Viger et du CAUE de la Drôme. Après le retour d'une trentaine de questionnaires, trois grandes priorités ont ainsi émergé :

- favoriser l'écoulement des eaux pluviales
- réduire la vitesse excessive
- favoriser le partage de la route entre piétons, cyclistes et voitures

À NOTER

Un nouveau bassin de rétention et divers aménagements sont en cours de réalisation pour limiter le ruissellement de l'eau et le ravinement sur le quartier de la Croze.



LE COL DES PIEUX

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour du Col des Pieux, une réunion sur le terrain le samedi 17 septembre en présence de riverains a permis à Christine Forot, accompagnée de ses adjoints William Auguste et Sandrine Méary, et de Laure Buriez-Ferrenbach de la Direction des Routes, de présenter le projet de modification du carrefour, dont le but principal est de ralentir les véhicules entrant dans le village et de sécuriser la sortie des chemins du Planès et de la Baume avec une meilleure visibilité lorsqu'ils s'engageront sur la D859.

Les travaux ont été réalisés par le département de la Drôme en octobre 2022.



L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

Deux réunions de concertation organisées par l'Atelier L. avec les riverains, le 5 juillet et le 20 octobre derniers, ont permis d'échanger sur les futurs aménagements de voirie et de repenser les places de la Résistance, de l'Eglise et du Souvenir.



AU PLANÈS

Des chicanes mobiles en « phase test » vont être installées pour réduire la vitesse des automobilistes dans le quartier.

À l'issue de cette phase, et si celle-ci est satisfaisante, des chicanes définitives seront alors créées.

LE MINI-BUS

Le mini-bus partagé, un nouveau service de covoiturage pour nos seniors et nos associations !

Samedi 22 octobre, à l'occasion du brunch du marché, a été présenté le mini-bus partagé entre les communes de Saint-Restitut, Bouchet, Suze-la-Rousse et Rochebude.

Son financement a été intégralement pris en charge par le biais d'annonceurs, d'où la présence de publicités apposées sur le véhicule. Ce mini-bus de neuf places sera au service des seniors de la commune tous les mardis matin de 9h00 à 11h00, pour les conduire à Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour des rendez-vous médicaux, effectuer des achats ou profiter du marché hebdomadaire. Il sera opérationnel **dès le mardi 3 janvier 2023 sur réservation en mairie**. Il pourra aussi être ponctuellement utilisé par les associations Saint-Restitutiennes qui en expriment le besoin (selon le règlement intérieur établi).



RAPPEL DU POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES (PIMMS)

Le camion du PIMMS est présent **tous les premiers lundis de chaque mois de 9h00 à 10h30 devant la salle polyvalente**. Il permet d'apporter une réponse humaine de proximité aux besoins des habitants (accompagnement dans les démarches spécifiques, aides et conseils personnalisés en rapport à la mobilité, l'accès aux droits, les prestations sociales, aides aux impôts, problèmes avec la sécurité sociale, aides aux dossiers de retraite et cartes grises).

PIMMS

130 avenue de la Gare
DONZÈRE

04 69 14 30 30
contact0726@pimms.org
www.pimms07-26.org

SOLIDARITÉ ENVERS L'UKRAINE

Les 4 et 5 mars, pour aider l'Ukraine, la Communauté de Communes Drôme Sud Provence a organisé une collecte de produits de première nécessité. Cette opération a remporté un franc succès et a montré une générosité et une solidarité sans pareil.

La municipalité tenait également à remercier chaleureusement Marielle et Jean-Luc qui ont décidé d'accueillir une famille ukrainienne ainsi que les généreux donateurs pour la collecte organisée spécialement pour eux dans les locaux de la mairie le samedi 26 mars.

Un grand merci à tous pour ces grandes preuves d'humanité et de solidarité !



TÉLÉTHON

Un grand bravo à tous les bénévoles du Téléthon qui ont proposé des activités et des festivités au sein de notre village pour cette noble cause.



COMMÉMORATIONS : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'occasion des commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, le maire Christine Forot, en présence de l'association des anciens combattants, des autorités civiles et militaires et de nombreux Saint-Restitutiens, ont rendu hommage à ceux tombés pour la France lors des deux guerres mondiales.

CONCOURS DE LA PLUS GRANDE RÉCOLTE DE MATÉRIEL D'ÉCRITURE DANS LES ÉCOLES ORGANISÉ PAR LA CCDSP

Les élèves, enseignants et le personnel scolaire ont pu collecter entre le 28 février et le 13 mai un maximum de matériel scolaire (stylos, feutres, pinceaux, crayons de couleur, marqueurs, ...) au profit de l'association Les Ailes de Mon Cœur. Ce concours a eu lieu dans chaque école élémentaire et maternelle du territoire. À Saint-Restitut, près de 17 kg de matériel a ainsi été récolté.



17kg
DE COLLECTE



JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 21 mai avait lieu la fête de la biodiversité. Organisée par l'école et l'Amicale laïque, l'évènement proposait des animations et une restauration en lien avec la biodiversité. L'association des Carrières de la Pierre Blanche du Tricastin proposait également un atelier de fabrication de nichoirs en bois. Le stand a fait le plein et les enfants ont été ravis de repartir avec un nichoir à mettre en place dans leur jardin ou dans la forêt.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

2021

Anne REMBERT le 25 février
Sohan VARGAS le 13 mars
Mael BREMAND GARIN le 14 avril
Maiana MONTAGNE le 12 juin
Judith MESNIL le 30 juin
Théo BEAUPELLET le 21 juillet

2022

Joanna QUINTARD le 8 février
Milya GROLET BOUQUET le 14 février
Anaya et Nando MORENO le 1er mars
Lili LAGRIFFOUL le 9 mars
Logan PAROLA le 12 mars
Hugo PINNA le 18 mars
Andrea DELEAU le 11 juin
Elina LACROIX le 14 juin
Tom MAFFEI le 21 juin
Raphaël MANDRAS le 13 juillet
Anna BONNEFOUX le 17 juillet
Lucas D'ALOIA le 17 juillet
Arthur OLIVERO le 12 août
Térence WALTER le 19 août
France BASSELOT NEGRELLO le 5 octobre

MARIAGES

2021

Chittra CHUCHUEA et Gwenegan LE HEN le 2 janvier
Aziza HOUIYATE et Vincent DELABRE le 20 février
Marion MARCHERAT et Kévin CROZAT le 5 juin
Sandy DELHALLE et Laurent MARQUART le 3 juillet
Céline CHAMONTIN et Mathieu BERNARD le 10 juillet
Françoise VENIER et Jean-Luc JELIN le 10 juillet
Sandrine BAUDUIN et Gilles PUEYO le 10 juillet
Anne WEBER et François-André DUBOIN le 30 juillet
Johana BEUF et Carsten LUDWIG le 7 août
Holla LENG et Régis MONTIAL le 21 août
Marie-Christine HEDBERT et Patrick LAPIERRE le 11 septembre
Mary CALO et Brice PERBOST le 20 novembre

2022

Annabelle POINTEAU et Marc PARRODI le 30 avril
Marie SOLER et Jasper VAN BERKEL le 11 juin
Bianca JACOBSON et Olivier DUFOUR le 18 juin
Coline JANUEL et Noé GOUDIAN le 25 juin
Delphine CASTELBAJAC et Vincent GOMBERT le 30 juin
Aline CHIZALLET et Paolo CIOFFI le 16 juillet
Noémie ARU-AUTHEMAN et Cédric LEVY le 30 juillet
Irene BONUCCI et Morgane CUILEYRIER le 8 octobre

DÉCÈS 2021

Philippe BLANCHARD le 6 janvier
Thierry LEBEGIN le 10 janvier
Bernard THEOLAS le 14 janvier
Reza PASBAN DOWLATSHAHI le 6 mars
Giselle MANOGIL le 9 mars
Aziza HOUIYATE épouse DELABRE le 15 mars
Ferdinand KOCH le 12 avril
Lucien DUFFES le 18 mai
Frédéric CHARRIERE le 19 juin
Mireille BECHET le 29 juillet
Velia MAUREL le 16 août
Jean BASTIDE le 11 septembre

2022

Monique GROSSET-BOURBANGE le 17 janvier
Michel BRACHET le 24 janvier
Armand VIDALE le 7 mars
Concepcion BENEITO RODRIGUEZ le 20 mars
Jean-Luc HERRENSCHMIDT le 20 avril
Paul BREMAND le 25 avril
Anne RECHENMANN le 28 avril
François BAUMANN le 28 mai
Jean EYLIEU le 30 mai
Alain CAMY le 9 juin
Alexandre NUTTIN le 26 juillet
Jean-Pierre WÜRBEL le 19 août
Pierre DURAND le 25 août



REMISE DES CALCULETTES

Le 28 juin, le maire Christine Forot accompagnée de Marion Cecchini, Conseillère municipale en charge des affaires scolaires, de la directrice des écoles Emmanuelle Chuzel et de leur enseignante Solène Monzo, a remis aux 12 futurs collégiens une calcullette afin de leur souhaiter une belle rentrée au collège en septembre.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Pour fêter la fin de l'année scolaire, le 1^{er} juillet, les élèves et les enseignantes de l'école maternelle et élémentaire ont présenté, à leur famille et à leurs proches, une fête colorée, bercée au rythme des danses, des chansons et du théâtre joué par les élèves. Bravo et merci aux enseignantes et à tous nos écoliers !

NOUVELLE AIRE DE JEUX

Fin juillet, l'aire de jeux a été complètement remise en état grâce aux subventions du département de la Drôme et de la région AURA.



POUR LES ENFANTS
DE 1 À 10 ANS

UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Durant tout l'été, les services techniques et les entreprises se sont afférés aux travaux des écoles afin d'accueillir dans de bonnes conditions les 119 jeunes élèves. Peintures, électricité, équipements divers ainsi que la création complète d'une 5^{ème} classe ont permis aux enfants de vivre une belle rentrée.

Le règlement intérieur de la cantine scolaire a été modifié avec une augmentation du temps de la pause méridienne afin de permettre trois services, et rendre ce moment plus agréable et convivial.

création de
la 5^{ème} classe



119
ÉLÈVES

dossier quartiers

QUARTIERS DU PLATEAU : LE PLANÈS, LES BUISSES, LES CLOSES, LES PIEUX, LES TRAVERS, ...

Le lourd rouleau de pierre se déplace lentement, ici au rythme d'un mulet, là-bas d'un cheval, qui tournent inlassablement en rond autour d'une meule constituée de gerbes de blé. Sur l'aire de roulage, les hommes et les femmes s'affairent tandis que les gamins joyeux se laissent traîner sur la paille par cet équipage. La maigre récolte de blé servira à nourrir la volaille, et la paille de litière aux animaux de la ferme, cochons, chèvres, lapins, chevaux.

Dans les années 60, il restait encore trois ou quatre fermes, sur plus d'une vingtaine que comptait jadis le plateau (le Planes, les BuisSES, les Closes, les Pieux, jusqu'au Travers). Elles conservaient une petite activité agricole, bien insuffisante pour permettre à une famille de vivre décemment. Pour améliorer l'ordinaire, ou simplement joindre les deux bouts, des activités connexes deviennent indispensables... élevage des vers à soie, confection de boîtes pour les cartonnages, le chef de famille doit lui aussi partager son temps entre ses terres et les entreprises qui se développent et à leurs besoins grandissants de main-d'œuvre.

Très vite la tendance s'inverse, le travail en usine est moins aléatoire que l'agriculture, les champs de lavande qui couvraient une grande partie du plateau disparaissent peu à peu, au profit de bois de chênes verts, plantés pour la truffe, ou semés naturellement et donc anarchiquement, au gré du mistral. La melanosporum est alors abondante, on n'en trouve même au bord de certains chemins ruraux, qui faute d'être utilisés se sont refermés, devenant des sentiers parfois peu praticables.

Le CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), implanté à Pierrelatte pour les besoins de la force de dissuasion dont la France a décidé de se doter, contribue au développement démographique de la commune, les parcelles de terre changent de main, et au fil du temps le bois devient habité.

Ces néo ruraux, supplantent rapidement les « parisiens », nom péjoratif donné par les anciens d'alors aux « étrangers », d'où qu'ils viennent.

Le réseau d'eau potable s'est étendu à tous les quartiers, petit à petit les chemins ruraux endormis depuis si longtemps sont réouverts à la circulation.

Notre patrimoine lytique souffrait de cette expansion, les murs de pierres sèches qui bordaient les chemins et divisés les terrains, bâtis au fil des siècles par nos aînés, s'effondraient ou disparaissaient, pour être dans le pire des cas remplacés par des murs en parpaings de béton.

Heureusement, après 2001, la municipalité attachée à son patrimoine, créa une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) qui s'impose depuis 2007, et depuis elle a pris le nom de SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Grâce aux contraintes ainsi prescrites, les murs de clôture en pierres sèches (ou d'aspect) bordent la plupart des chemins du plateau, contribuant assurément au charme de nos quartiers et à l'attractivité de Saint-Restitut.

Le plateau est devenu résidentiel, parsemé d'habitations édifiées sur de grandes parcelles entourées de bois ... il fait bon vivre à Saint-Restitut.





CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

La réunion publique concernant le projet de construction du centre municipal de santé a eu lieu le 9 mai en présence de l'architecte du cabinet Biloba, de Christine Forot et des Adjointes et Conseillers municipaux. Ils ont présenté le projet et ont répondu aux interrogations des Saint-Restitutiens.

Au total, ce centre accueillera quatre médecins ainsi que des internes, un cabinet infirmier et la pharmacie afin d'assurer des services de santé de proximité.

Démarrage des travaux début 2023 pour une durée d'environ 1 an.

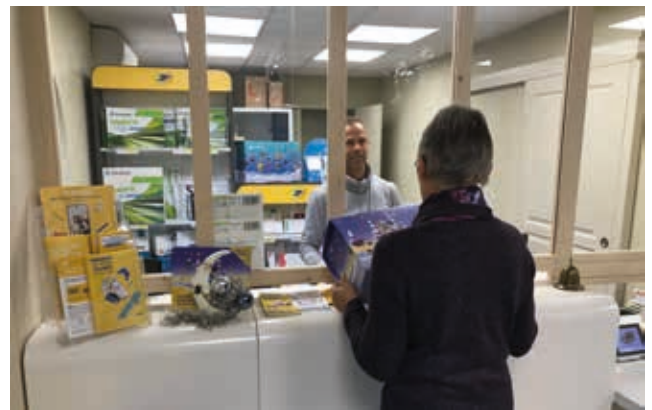
ACCUEIL MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'accueil de la mairie et de La Poste se fait désormais au même endroit au premier étage de la mairie. Nicolas et Amandine sont à votre service pour répondre à vos demandes administratives ou postales.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h45-12h00

mercredi, samedi 9h00-12h00



NOUVEAU CARREFOUR DU COL DES PIEUX

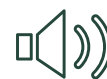
Des travaux ont été conduits par le Département pour améliorer la sécurité des usagers, en obligeant les véhicules arrivant de Bollène à ralentir via la mise en place d'un "cédez le passage".



avant



après



RÉUNION PUBLIQUE

Révision du PLU

Lundi 20 février 2023

18h30 - Salle polyvalente

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

La commune reste très fortement exposée aux feux de forêt. Le respect des obligations légales de débroussaillage nécessite une prise en compte chaque année.



INCIVILITÉS

Un nombre important d'incivilités a été recensé cet été : dépôts sauvages, nuisances sonores nocturnes, excréments de chiens sur les voies et espaces publics, non-respect des restrictions d'eau, départ de feu à la Tôlière, non respect de la signalisation routière et des obligations légales de débroussaillage et bien d'autres ... Quelle tristesse d'avoir à rappeler les règles simplissimes de "savoir-vivre" pour profiter de notre beau village et le préserver. Montrer l'exemple à nos jeunes générations, ne serait-ce pas le gage de "bien-vivre ensemble" ?

VIDÉO-PROTECTION

Le dossier vidéo-protection se concrétise. Avec les aides conjointes du département, de la région et de l'État, que nous remercions vivement, la mise en place des caméras aux carrefours et points stratégiques va débuter en janvier 2023 et s'étalera sur plusieurs semaines.



TRIER, C'EST ÉCONOMISER !

Suite à la délibération du conseil municipal du 25 avril 2022, vous risquez :

- une amende de 300 euros pour les dépôts de matières non triées à proximité des points d'apports volontaires
- une amende de 1000 euros pour les dépôts sauvages de matières non acceptées en dehors des sites prévus
- la facturation des frais du prestataire extérieur dans certains cas (délibération consultable sur le site de la mairie)

Pour rappel, les villageois ont à leur disposition des bio-seaux (à retirer gratuitement en mairie) pour ensuite jeter leurs déchets organiques dans les composteurs installés derrière la mairie.

Des composteurs particuliers sont aussi en vente auprès de la CCDSP.

Les déchetteries de la CCDSP (Donzère, Saint-Paul, Malataverne et Suze-la-Rousse) sont entièrement gratuites et accessibles pour tous.

Après les fêtes, pensez à recycler votre sapin en le déposant dans le parc installé Place des Combettes.



nouveaux conteneurs
Place des Carriers

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

L'été 2022 a été chamboulé par les changements climatiques, alternant entre des épisodes caniculaires et orageux. Suite aux importants dégâts survenus en septembre, la commune a pu bénéficier de la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle selon l'arrêté interministériel du 21 novembre 2022 paru au Journal Officiel (JO) du 8 décembre 2022, au titre d'inondation par ruissellement et coulée de boue associée, et par débordement d'un cours d'eau. L'arrêté est disponible en téléchargement sur le site de la mairie.

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de PanneauPocket.



Toute actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouver également toutes les infos et offres des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette 
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

L'APPLICATION PANNEAUPOCKET, L'INFORMATION À PORTÉE DE MAIN ... DANS VOTRE POCHE !

Accessible à tous et en téléchargement gratuit sur Google Play, App Store ou AppGallery, l'application PanneauPocket vous informe instantanément des infos et alertes de la commune.

Téléchargez l'application PanneauPocket et saisissez « Saint-Restitut ». Vous recevrez toute l'actualité de la commune sous forme de notifications sur votre téléphone ou votre tablette (alertes météo, jours de chasse, coupures d'électricité ou d'eau, travaux, événements de la vie quotidienne et manifestations) !

NOUVEAU À SAINT-PAUL-3-CHÂTEAUX : PASSEPORT, CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis peu, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux est habilitée pour la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité. La première des démarches à faire est de réaliser une pré-demande en ligne sur le site dédié du gouvernement : <https://ants.gouv.fr/>. Pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques, cette pré-demande peut être remplie avec l'accompagnement des agents France Services, installés au pôle social. Ensuite, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de la commune avec l'agent en charge des demandes de CNI/Passeports en ligne sur :

<https://www.ville-saintpaultroischateaux.fr/carte-nationale-didentite-cni-et-passeport/>

Le jour de votre rendez-vous, présentez-vous au pôle social avec toutes les pièces justificatives.

Pôle social : 33 avenue Général de Gaulle - Saint-Paul-Trois-Châteaux

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



L'objectif principal de l'année 2022 était de détruire un maximum de nids afin de limiter son étendue, de protéger les jardiniers, les vergers et les ruches des apiculteurs. Ayez l'œil car la présence d'un nid doit être prise au sérieux.

Agissez rapidement et faites appel à un professionnel !

Numéro unique : 04 75 55 37 89
ou d.baudendistel@fdgdon26.fr

L'AMBROISIE : UN VÉRITABLE FLÉAU

Cette plante se développe à grande vitesse. Pour lutter contre sa propagation, il suffit de l'arracher avant la floraison avec précaution et de la laisser sur place. Soyons tous acteurs pour les personnes allergiques !

**Référente ambroisie sur la commune :
Mme Isabelle Mejean, Conseillère municipale**

*Coût des impacts sanitaires de cette allergie (consultations, médicaments, arrêts de travail, désensibilisation ...) sur la région Auvergne-Rhône-Alpes estimé pour l'année 2016 (Source : analyse des données médico-économiques - 2017 - ORS Auvergne-Rhône-Alpes).

40.6 M€*

POUR 600 000 PERSONNES POTENTIELLEMENT TOUCHÉES

TRIBUNES POLITIQUES

EXPRESSION POLITIQUE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Saint-Restitut, village Gaulois ?

Alors que la couverture médicale se dégrade chaque jour davantage, phénomène qui n'épargne aucun territoire, et notamment en milieu rural, ... Saint Restitut serait-il le village Gaulois qui résiste ? On peut le penser. Plus qu'un fait de société dû certes au numérisation instauré dès le début des années 80, cette pénurie de praticiens a des causes multiples, mais répond aussi à un choix de vie de plus en plus fréquent parmi les professionnels de santé.

Qui accepterait aujourd'hui des journées de 12 ou 14h, des semaines de 6 jours, des gardes à répétition, et des patients qui par la grâce d'internet viennent consulter avec leur propre diagnostic et leur auto-médication : « voilà docteur vous n'avez plus qu'à signer ici ! » ?

La pandémie nous a aussi fait (re)découvrir la famille, la présence, le temps de faire ... et elle a, quoi qu'on en pense, profondément modifié notre société. Nul besoin d'épiloguer, chacun peut le constater.

Deux comportements cependant subsisteront :

- le râleur, toujours prêt à donner son analyse de la situation, forcément un peu grise et pessimiste, qui voudrait que rien ne change ou alors a minima, pour ne pas bousculer les choses établies et naturellement parfaites puisqu'elles sont là depuis longtemps.

Il se caractérise souvent par une vision à courte vue, égoïste et manichéenne.

Il est contre tous ceux qui sont pour et pour tous ceux qui sont contre.

- l'entrepreneur, celui qui entreprend, qui tel le médecin observe, consulte, diagnostique et décide d'agir sur les causes du mal, tout en prescrivant pour soigner sur le long terme.

Toutefois, même le médecin expérimenté peut se tromper. C'est pourquoi pour écarter le doute, il agit en sage, écoute et recueille des avis complémentaires avant de décider, dans l'intérêt du patient.

Alors, ambition raisonnée ou vision à courte vue ?

Cabinet médical minimaliste ou bâtiment fonctionnel capable d'attirer des praticiens médicaux selon les standards et dispositions organisationnelles actuels ?

Et bien, résolument, nous avons décidé d'offrir aux Saint-Restitutiens et aux professionnels de santé qui ont librement choisi de s'engager à nos côtés, un lieu accueillant où ils pourront partager des locaux et coordonner leur travail pour mettre en œuvre un projet de santé commun au service de la population de notre territoire, sans oublier la formation de jeunes internes qui pourront à terme prendre le relais des praticiens actuels.

L'imagination étant aussi l'apanage des râleurs, à quand la nouvelle polémique et sur quel sujet ? Nous pouvons avoir notre petite idée ! ... ou pourrons nous compter sur la trêve des confiseurs ?

En attendant, nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous des fêtes de fin d'année apaisées, dans la santé et la bonne humeur.

Qu'elles soient l'occasion d'un partage heureux et généreux en famille ou entre amis !

EXPRESSION POLITIQUE DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

Pas d'expression

*La còla municipala tota vos desira de polidas fèstas
de Nové una bona santat per 2023*

Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes de Noël et une bonne santé en 2023.